

COMMENT RELEVER LE DÉFI DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS ?

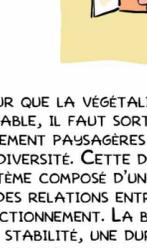
MARDI 14 SEPTEMBRE SE TENAIT LE DERNIER CAFÉ CLIMAT DE LA TRILOGIE ESTIVALE CONSACRÉE À LA CHALEUR EN VILLE. ORGANISÉ PAR L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT (APC), CET ÉVÉNEMENT A PERMIS D'ABORDER LE SUJET DU DÉFI DE LA VÉGÉTALISATION À PARIS ET DES MOYENS DE LE RELEVER.



PREMIER CONSTAT : PARIS EST UNE VILLE TRÈS MINÉRALE. MALGRÉ LES DEUX POUMONS VERTS QUE SONT LES BOIS DE BOULOGNE ET VINCENNES, LES PARCS ET LES AVENUES BOISÉES, LA VILLE RESTE TRÈS MINÉRALE ET NE COMPORTE QUE TRÈS PEU DE SURFACE VÉGÉTALISÉE. DE PLUS, C'EST UNE DES VILLES LES PLUS DENSES AU MONDE AVEC PLUS DE 2 MILLIONS D'HABITANT·ES ET 20 000 HABITANT·ES AU KILOMÈTRE CARRÉ.



PHILIPPE CLERGEAU EST ÉCOLOGUE AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN). IL A ABOURDÉ LE RÔLE DE LA NATURE DANS L'ADAPTATION DES VILLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.



AUGMENTER LES SURFACES VÉGÉTALISÉES APPORTE DE NOMBREUX AVANTAGES AUJOURD'HUI BIEN DOCUMENTÉS, COMME PLUS D'ESPACES DE LOISIRS, UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ, UNE RÉGULATION DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX (INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE PAR EXEMPLE) ET UN DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ.

LA VÉGÉTATION EST AUSSI UN EXCELLENT MOYEN DE RAFFRAÎCHIR LA VILLE. ON PEUT AINSI ATTEINDRE UN ÉCART DE CHALEUR DE 4,3 °C ENTRE LA SURFACE DES TOITURES VÉGÉTALISÉES ET CELLE DES TOITURES NUES !



POUR QUE LA VÉGÉTALISATION SOIT DURABLE, IL FAUT SORTIR DES APPROCHES PUREMENT PAYSAGÈRES ET ALLER VERS LA BIODIVERSITÉ. CETTE DERNIÈRE INDIUIT UN SYSTÈME COMPOSÉ D'UNE PLURALITÉ D'ESPÈCES ET DES RELATIONS ENTRE CES ESPÈCES, UN FONCTIONNEMENT. LA BIODIVERSITÉ AMÈNE À UNE STABILITÉ, UNE DURABILITÉ QUI N'EST PAS ASSURÉE PAR DES MONOCULTURES JUSTE DESTINÉES À « VERDIR » LA VILLE.

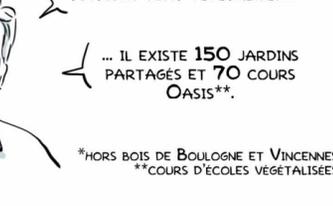


COMMENT FAIRE ? LA PREMIÈRE ÉTAPE CONSISTE À VÉGÉTALISER AU MAXIMUM EN INTÉGRANT LE PARAMÈTRE DE LA BIODIVERSITÉ ET EN ÉVITANT LES PLANTATIONS MONOSPÉCIFIQUES. LA SECONDE ÉTAPE VISE À CONCILIER URBANISME ET ÉCOLOGIE. IL FAUT ARRÊTER DE PENSER D'ABORD EN TERMES DE LOGEMENTS, PUIS DE MOBILITÉ ET ENFIN DE VÉGÉTALISATION QUI N'AURAIT QU'UN INTÉRÊT ESTHÉTIQUE.

ET VOUS M'INSTALLEREZ UNE JARDINIÈRE LÀ-BAS DEVANT LE PARKING...



PAR EXEMPLE À NEW YORK, LE QUARTIER DE CENTRAL PARK A ÉTÉ CONÇU AUTOUR DU PARC ET NON L'INVERSE, AVEC DES L'ORIGINE L'OBJECTIF DE RECUPERER L'EAU ET RAFFRAÎCHIR LE QUARTIER. DE MÊME, L'ÉCO-QUARTIER DE CLAUSE-BOIS BADEAU À BRÉTIGNY-SUR-ORGE EST ORGANISÉ AUTOUR D'UN GRAND PARC, POU MON INDISPENSABLE À L'ÉQUILIBRE DU QUARTIER.



À PARIS, ON PEUT RÉFLÉCHIR DÈS MAINTENANT À L'AVENIR DE LA VOIRIE, AVEC L'OBJECTIF ANNONCÉ DE SUPPRIMER LA MOITIÉ DES PLACES DE STATIONNEMENT EN SURFACE, POUR DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES ET LA VÉGÉTALISATION.

PLUS GLOBALEMENT, POUR PHILIPPE CLERGEAU « PARIS N'EST PAS UNE VILLE MAIS UN CENTRE-VILLE », IL FAUT DONC PENSER L'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE, TOUT COMME LES URBANISTES NE GÈRENT PAS LES FLUX DE MOBILITÉ EN SE LIMITANT AU PÉRIPHÉRIQUE.

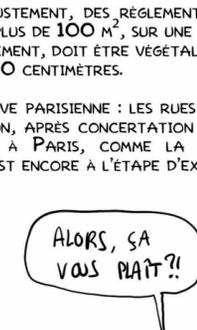


EN DEUXIÈME PARTIE, BENOÎT DE SAINT-MARTIN, DE L'AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE LA VILLE DE PARIS, EST VENU PRÉSENTER LA MANIÈRE DON'T LA VILLE AGISSAIT EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION ET DU RENFORCEMENT DE LA NATURE DANS LA CAPITALE.

AUJOURD'HUI, 670 HECTARES D'ESPACES VERTS SONT ACCESSIBLES AU PUBLIC À PARIS*

... 120 HECTARES DE MURS ET TOITURES SONT VÉGÉTALISÉS...

... IL EXISTE 150 JARDINS PARTAGÉS ET 70 COURS OASIS**.



*HORS BOIS DE BOULOGNE ET VINCENNES
**COURS D'ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

UN EFFORT A ÉTÉ FAIT LORS DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PARISIEN EN 2016, AVEC PAR EXEMPLE L'INSCRIPTION DE PRÈS DE 40 % DES ESPACES LIBRES PLANTÉS EN ESPACES VERTS PROTÉGÉS (EVP), PORTANT LEUR SURFACE À 250 HECTARES SUR ENVIRON 600 HECTARES RÉPERTORIÉS. UN EFFORT QUI NE SUFFIT PAS MAIS QUI SERA COMPLÉTÉ PAR D'AUTRES DISPOSITIFS LORS DE LA PROCHAÎNE RÉVISION DU PLU.



ÇA Y EST MICHEL, NOUS SOMMES CLASSES EVP DU PLU!

BONNE NOUVELLE CHÈRE MONIQUE, MAIS NOUS POUVONS VISER PLUS LOIN...

LE CONSEIL DE PARIS A ADOPTÉ EN 2018 UN PLAN BIODIVERSITÉ, QUI COURT JUSQU'À 2024. IL COMPORTE 30 ACTIONS CONCRÈTES AVEC DES OBJECTIFS ET UN CALENDRIER. PARIS A LA PARTICULARITÉ D'ÊTRE TRAVERSÉE PAR DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES, QUI FONT CIRCULER LES ESPÈCES JUSQU'AU CŒUR DE LA VILLE. IDENTIFIÉS, ILS SONT RÉPERTORIÉS ET PROTÉGÉS COMME « TRAMES VERTES ET BLEUES » (TVB), AVEC PAR EXEMPLE LA SEINE COMME TRAME BLEUE LA PLUS ÉVIDENTE.

C'EST TELLEMENT PRATIQUE LA TRAME QU'ELLE A UN SUCCÈS FOU!



DES OBJECTIFS ONT AUSSI ÉTÉ FIXÉS À MOYEN TERME, COMME ATTEINDRE 40 % DU TERRITOIRE PARISIEN PÉRMÉABLES ET VÉGÉTALISÉS D'ICI 2040. UN PLAN ARBRE DEVRAIT AUSSI VOIR LE JOUR*. DÉCLINÉ EN 23 ACTIONS, IL AURA POUR OBJECTIF DE PLANTER 170 000 ARBRES D'ICI 2026, CONTRE 20 000 DANS LA PRÉCÉDENTE MANDATURE. IL Y A 500 ARBRES DANS PARIS AUJOURD'HUI (DONT 300 000 DANS LES DEUX BOIS), PLUS ENVIRON 100 000 ARBRES « PRIVÉS ».



*LE PLAN ARBRE A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE PARIS EN OCTOBRE 2021.

SUR LE DOMAINE PRIVÉ JUSTEMENT, DES RÉGLEMENTS IMPOSENT DE VÉGÉTALISER. AINSI TOUTE TOITURE PLATE DE PLUS DE 100 M², SUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION OU LORS DE LA SURÉLEVATION D'UN BÂTIMENT, DOIT ÊTRE VÉGÉTALISÉE, EN COMPORTANT UNE ÉPAISSEUR DE SUBSTRAT D'AU MOINS 10 CENTIMÈTRES.

AUTRE EXEMPLE D'INITIATIVE PARISIENNE : LES RUES VÉGÉTALES, OÙ L'ON DÉBITUME POUR PLANTER DE LA VÉGÉTATION, APRÈS CONSULTATION AVEC LES RIVERAINES. IL EN EXISTE SEPT OU HUIT EXEMPLES À PARIS, COMME LA RUE DU RETRAIT, DANS LE 20^È ARRONDISSEMENT. ON EN EST ENCORE À L'ÉTAPE D'EXPÉRIMENTATION, AVEC DES RÉUSSITES DIVERSES.



ALORS, ÇA VOUS PLAÎT?!

DES ACTEUR·RICES DE TERRAIN SONT EN SUITE INTERVENU·ES POUR PARLER D'EXPERIENCES CITUYENNES, À COMMENCER PAR CLAIRE ALEXANDRE, ADJOINTE AU PÔLE JARDINAGE URBAIN DE LA VILLE DE PARIS ET CHARGÉE DES PROJETS DE VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE.

SITUÉ DANS LE PARC DE BERCY, NOTRE SERVICE ACCOMPAGNE LES PARISIEN·NES QUI SOUHAITENT SE LANCER DANS UN PROJET DE VÉGÉTALISATION, DU BALCON INDIVIDUEL AU JARDIN PARTAGÉ.



CLAIRE ALEXANDRE A PRÉSENTÉ DEUX DISPOSITIFS : LES JARDINS PARTAGÉS ET LE PERMIS DE VÉGÉTALISER.

LE PROGRAMME DES JARDINS PARTAGÉS EST NÉ EN 2003. IL MET UN ESPACE PUBLIC (ESPACE VERT OU PARCELLE ISOLÉE) À DISPOSITION D'UNE ASSOCIATION, DANS LE CADRE D'UN PROJET COLLECTIF DE QUARTIER. LA PROCÉDURE PREND EN MOYENNE UN AN, APRÈS UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ COMPORTANT NOTAMMENT UNE ANALYSE DES SOLS POUR VÉRIFIER QU'ILS NE SONT PAS POLLUÉS. LA VILLE FINANCE L'AMÉNAGEMENT ET APRÈS UN VOTE, LE CONSEIL DE PARIS DÉLIVRE UNE CONVENTION POUR UNE DURÉE DE SIX ANS. AUJOURD'HUI 148 JARDINS PARTAGÉS EXISTENT SUR LE TERRITOIRE PARISIEN, COMPTANT 7 000 ADHÉRENT·ES ET RÉPARTIS SUR 5 HECTARES.

DANS "CHAMP DE MARS" IL Y A "CHAMP", JE NE VOIS PAS OÙ EST LE PROBLÈME...



DITES DONC MON BRAVE, ON PEUT VOIR VOTRE PERMIS?!

DEUXIÈME DISPOSITIF PRÉSENTÉ PAR CLAIRE ALEXANDRE : LE PERMIS DE VÉGÉTALISER. DEPUIS SA CRÉATION EN 2014, 3 000 PERMIS ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS. LE LA TITULAIRE D'UN PERMIS PEUT VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC AU PIED DES ARBRES, DANS DES JARDINIÈRES HORS SOL OU EN RETIRANT DU BITUME POUR CRÉER DES FOSSES DE PLANTATION EN PLEINE TERRE. IL S'ADRESSE À TOUTES ET TOUS, ASSOCIATIONS, PARTICULIERS, ÉCOLES, COMMERCANTS... CERTAINES ONT AGI À UNE ÉCHELLE RESTREINTE MAIS CE DISPOSITIF OFFRE UNE AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DU LIEN À L'ÉCHELLE DE LA RUE, ET DE PLUS EN PLUS DE PERMIS SE FONT EN « PLEINE TERRE » ET CONTRIBUENT AINSI À LA DÉSIMPÉREABILISATION DE LA VILLE. LA DEMARCHE, ASSEZ SIMPLE, SE FAIT EN LIGNE SUR PARIS.FR. LE PERMIS A UNE DURÉE DE 3 ANS ET EST RENOUVELABLE TACITEMENT JUSQU'À 12 ANS.

LIONEL MURE, CHARGÉ DE MISSION POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET INNOVATION TECHNIQUE CHEZ LE BAILLEUR SOCIAL ELOGIE-SIEMP, A EN SUITE TRAITÉ DES ENJEUX DE LA VÉGÉTALISATION DANS LE PARC SOCIAL.

ELOGIE-SIEMP GÈRE 29 000 LOGEMENTS, DONT 82 % SONT À PARIS.



200 SITES POSSÈDENT DES ESPACES VERTS, AVEC 300 000 M² DE PELOUSES ET MASSIFS ET 3 000 ARBRES.

CETTE VÉGÉTATION A LONGTEMPS ÉTÉ GÉRÉE POUR UN USAGE DÉCORATIF, D'AGRÈMENT. AUJOURD'HUI, ELOGIE-SIEMP CHERCHE À DÉVELOPPER CES ESPACES VERTS TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS, SOUTIENUS PAR LES LOCATAIRES. UN PLAN CLIMAT A ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2019 POUR DÉSIMPÉREABILISER LES SOLS, DÉVELOPPER ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, ET VÉGÉTALISER SYSTÉMATIQUEMENT LES TOITURES LORS DE RÉHABILITATIONS. LE BAILLEUR ENVISAGE AUSSI DE DÉLIVRER UN « PERMIS DE JARDINER » AUX HABITANT·ES POUR LEUR DONNER LA MAIN SUR LES ESPACES VERTS EN PIEDS D'IMMEUBLES.

ET POURQUOI ON METTRAIT PAS DES PIEDS DE TOMATES?!

... PARLE QU'ON VA METTRE DES FLEURS, C'EST PLUS JOLI!

D'AUTRES PASSONS CONCRÈTES SONT MISES EN PLACE : DEUX TRENTE DES ESPACES VERTS GÉRÉS SONT PASSÉS EN FAUCHE ANNUELLE, AVEC UNE HAUTEUR DE TONTE RELEVÉE À PLUS DE 10 CENTIMÈTRES. DE NOUVEAUX PRESTATAIRES INTERVIENNENT TRAVAILLANT EN « ZÉRO PHYTO » ET LIMITANT LA PRODUCTION OU LE TRANSPORT DE DÉCHETS VERTS POUR FAVORISER LEUR RÉEMPLOI SUR PLACE.

ENFIN, CINQUIÈME ET DERNIER INTERVENANT, SÉBASTIEN CIPRIAN - CHARGÉ D'ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ À LA DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE SNCF RESEAU ÎLE-DE-FRANCE - EST VENU PRÉSENTER LES ACTIONS DE LA SNCF POUR VÉGÉTALISER SES INFRASTRUCTURES.

ON PEUT CITER L'INTÉRÊT PORTÉ AUX TALUS, QUI SONT DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES LONGITUDINAUX DANS DES ZONES DENSEMENT URBANISÉES...

... LA VÉGÉTALISATION DES QUAIS ET DES PARVIS DONT LA SNCF EST PROPRIÉTAIRE...

... OU ENCORE LA VÉGÉTALISATION AU FONDS DE LA SNCF, AVEC DE GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT : COMME LES QUARTIERS HEBERT, ORDENER-POISSONNIERS (18^E) OU MESSAGERIE (12^E).

DANS LES GRANDES GARES DE TRIAGE SITUÉES EN PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE COMME À ACHÈRES ET À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, PLUTÔT QU'E D'UTILISER DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES OU LAISSER DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVASER LES VOIES ET LEURS ABORDS, LA SNCF FAIT ELLE-MÊME DE L'ENSEMENCEMENT EN CHOISISANT UNE VÉGÉTATION ADAPTÉE AU MILIEU ET AUX USAGES. UN INTÉRÊT EST ÉGALEMENT PORTÉ À LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES RARES LORSQUE CELLES-CI SONT DÉTECTÉES SUR LES SITES DE L'OPÉRATEUR.

ON SENT À L'AUNE DE CES TÉMOIGNAGES QUE LA VÉGÉTALISATION DES VILLES EST EN PASSE DE DEVENIR UN ENJEU CENTRAL DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT URBAIN. DE NOMBREUSES INITIATIVES VONT DANS CE SENS, MÊME SI ON PEUT TOUJOURS ÊTRE CRITIQUE SUR LEUR PORTÉE ACTUELLE.

LA PRISE DE CONSCIENCE DES NOMBREUX BIENFAITS DE LA VÉGÉTALISATION DES VILLES, SURTOUT DANS LES MILIEUX TRÈS MINÉRAUX COMME À PARIS ET FACE AUX ÉPISODES DE CANICULE QUI VONT SE MULTIPLIER APPARAÎT COMME UNE CONDITION INDISPENSABLE À LA PRÉSERVATION D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ ET LA SANTÉ DES USAGER·ÈRES.

TEXTE ET DESSINS : Tommy

* LES PROCHAÎNS CAFÉS CLIMAT SONT À RETROUVER SUR WWW.APC-PARIS.COM/AGENDA.

Agence Parisienne du Climat